

INTERPELLATION URGENTE

Auteur AdG/LA, par Doris Schmidhalter-Näfen, Werner Jordan, Gina-Maria Schmidhalter (suppl.) et Jennifer Näpfli (suppl.)
Objet World Nature Forum: des fonds publics engloutis
Date 14.05.2018
Numéro 3.0390

Actualité de l'événement

Les premières informations sur le déséquilibre financier et économique qui touche le World Nature Forum (WNF) sont parues dans l'édition du 30 avril 2018 du journal *Rote Anneliese*. Peu après, le *Walliser Bote* a également fait état de la situation.

Imprévisibilité

Bien que le SP Oberwallis ait toujours exprimé des doutes par rapport à ce projet, on ne pouvait pas prévoir que les choses iraient aussi vite de travers.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate:

Le canton veut de nouveau soutenir les responsables. La commune de Naters, pour sa part, soumettra l'affaire au vote de ses citoyens lors de son assemblée primaire du 23 mai. Il est nécessaire que tous les éléments soient connus au préalable.

Le WNF a été ouvert en automne 2016 à Naters. Nous tous nous souvenons encore bien du bâtiment: c'est là que se sont retrouvés les invités à la réception du président du Grand Conseil Diego Wellig.

Le WNF est ruiné. Il aura coûté plus de dix millions de francs issus des impôts à la Confédération, au canton et à la commune. Le conseil d'administration aurait dû déposer son bilan en 2017 déjà. On procède désormais à la liquidation éclair de World Nature AG. La commune transforme le prêt aux actionnaires illégal en capital pour une nouvelle fondation.

Ces dernières années, le SP Oberwallis n'a cessé de poser des questions critiques par rapport à la vente du terrain à AXA et au plan général très enjoliveur.

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

1. Combien de millions de francs le canton du Valais a-t-il investi directement et indirectement pour le World Nature Forum à Naters, en tenant compte des contributions de la Loterie Romande, dont la délégation valaisanne est présidée par Jean-Maurice Tornay?
2. Les ressources prévues pour des investissements ont été manifestement utilisées pour couvrir des coûts d'exploitation réguliers. De plus, le bilan n'a pas été déposé au moment où il le fallait, malgré l'immense déficit. Le contrôle des finances a-t-il analysé cet échec après la demande de nouveaux fonds à Sion?
3. Il était récemment question que le canton vienne en aide aux responsables en leur accordant un autre prêt sans intérêt à hauteur de 1,5 million de francs. Qui a décidé de cette injection particulière à la va-vite, et sur la base de quelle procédure?
4. Le canton a-t-il l'intention de demander des comptes au conseil d'administration en charge? Est-il prêt à mettre des conditions à sa contribution, par exemple que le conseil d'administration mette en location pendant vingt ans à un prix de 160 francs le m² les étages qui n'ont pas encore été loués jusqu'à présent?
5. Il s'agit d'un achat de 6 millions de francs. Le fait que la commune y mette une fondation n'y change rien. Cette affaire doit être soumise à votation. Le Conseil d'Etat partage-t-il notre opinion?
6. Comment le Conseil d'Etat explique-t-il que ce scandale n'ait pas encore été rapporté dans les médias?